



Règlement Exposition Photos 2019

Finalité

L'association Valloire Nature Et Avenir organise une exposition de photos pendant l'été 2019. Cette année, le lieu d'exposition est encore à définir. Le but est double :

- Faire connaître la station de Valloire et l'association Valloire Nature Et Avenir.
- Inciter les vacanciers de Valloire à venir au lieu d'exposition
- Faire découvrir la nature et le patrimoine de cette partie de la Maurienne au travers des clichés et participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

Thèmes proposés pour 2019

- "Fleurs de Montagne de la région" : Toute belle photo de flore alpine de la région (>1500m) (<100Km)
- "Montagne, ombres et lumières": beaux contrastes des cimes et vallées de la région (<100Km)
- "Village ou Montagne insolite" : photo étrange, facétieuse, amusante ou même transformée.
- "Entre Lac et Montagne, ailleurs dans le monde" : Une invitation au voyage à travers des photos représentant un lac et des montagnes à travers le monde.

Règles

- La participation à cette exposition est ouverte à tous.
- Trois photos maximum par thème (avec un maximum de 12 photos par participant)
- Merci de ne pas mettre de cadre ou de filigrane pour que les photos soient sur un pied d'égalité. L'utilisation de logiciel de traitement d'image tel que Photoshop est acceptée mais pas nécessaire.
- Format des photos pour la soumission (par ordre de préférence)
 - o Photo numérique : fichier numérique au format JPG (prise avec un appareil d'au moins 2Mpixel pour permettre un développement en A4)
 - o Tirage papier au format A4 20x30
- Envoi par email à contact@vnea.net ou envoyée sur clef usb ou tirage papier à notre adresse postale **avant le 15 Juin 2019**,
- Les photos devront être accompagnées lors de la soumission: du nom de son auteur et coordonnées, du lieu et de la date où la photo aura été prise.
- En soumettant les photos, diaporamas ou films les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur. Si une ou des photos représentent un personnage reconnaissable, elle devront comporter son autorisation à l'utilisation de la/des photos dans le cadre du concours de notre association.
- L'association retiendra à l'aide d'un jury environ 100 à 150 photos à voir en fonction du nombre et la qualité des soumissions pour l'exposition
- L'association s'occupera du tirage papier au format 20x30 (ou similaire, sauf si celui-ci est déjà fourni)
- L'association s'occupera avec d'autres partenaires d'exposer ces photos et films pendant l'été, à priori **du 1er Juillet à mi-Août au Centre des Eclaireurs, route du pré Malin, Les Verneys, 73450 Valloire** (voir lieu, dates et horaires précis sur le site web)
- L'association demandera à un jury de sélectionner les 10 meilleures soumissions au sens du jury. Les gagnants se verront attribuer un petit lot. Ils seront prévenus par email ou téléphone.
- L'association restituera à leur propriétaire tous les tirages papier qui lui auront été confié. Par contre l'association gardera dans un « album souvenir » toutes les photos développées par l'association. Cet album, comme celui des années précédentes est disponible au siège de l'association.
- Sauf stipulé différemment par le participant lors de la soumission, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site Internet et de les utiliser pour réaliser un petit poster (100 tirages max ,vendu à petit prix au profit de l'association. Le nom des photographes y sera bien sûr mentionné. Les photographes restent bien sûr propriétaires de leurs clichés et de tout autre utilisation de leurs photos.
- La participation à ce concours implique le plein accord sur l'acceptation du présent règlement.

<http://vnea.net>

email : contact@vnea.net

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 agréée intérêt général –Boite Postale 8– 73450 Valloire